22me Année — N° 4738 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX : RUE NEUVE, 17 Vendredi 17 Mai 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DE PARIS DU 16 MAI 1878

Cours à terme de 1 h. 00 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour
Rente 3 0/0	74 07
Rente 5 0/0	109 85
Italien 5 0/0	72 30
Turc 5 0/0	8 80
Act. Nord d'Espagne	301 25
Gaz act. Cie Paris	1255 »
Act. Banq. de Paris Pays-Bas	1092 50
Act. Mobilier Français	» »
Act. Lombards	150 »
Act. Autrichiens	533 75
Act. Mobilier Espagnol	607 50
Act. Suez	735 »
Act. Banque ottom.	358 75
Obl. Egypt. unif.	168 75
Act. Foncier France	700 »
Délégations Suez	617 50
Act. Saragosse	382 50

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collége, à Roubaix

BOURSE DE PARIS

(*Service gouvernemental*)

16 MAI

3 0/0	74 30
4 1/2	103 40
Emprunts 5 0/0	109 95

15 MAI

3 0/0	74 10
4 1/2	103 25
Emprunts 5 0/0	109 80

16 MAI

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions	Banque de France	3070 00
»	Socié. géné.	453 00
»	Crédit foncier de France	697 00
»	Chemins autrichiens	536 00
»	Lyon	1048 00
»	Est	653 00
»	Ouest	720 00
»	Nord	1370 00
»	Midi	825 00
»	Suez	737 00
5 0/0	Péruvien	16 0/0
Actions	Banque ottomane (ancienne)	000 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	357 00
Londres court		25 16 00
Crédit Mobilier		156 00
Turc		8 87

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 16 mai.

Change sur Londres, 4.85 00; change sur Paris, 5,13 »/».
Valeur de l'or 100 75.
Café good fair, (la livre) 16 1/2.
Café good Cargoes, (la livre) 17 0/0.
Marché très-ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 16 mai.

Ventes : 500 balles. Marché très-ferme, livrable, forte tendance renchérir.

Liverpool, 16 mai.

Ventes : 8,000 b. Marché inchangé.

New-York, 16 mai.

New-York, 10 3/4.
Recettes 14,000 b.
New-Orléans low middling 76 50.
Savannah » » 74 50.

ROUBAIX, le 16 MAI 1878

Bulletin du jour

M. Louis Blanc vient de déposer sur le bureaux de la Chambre des députés une proposition de loi ayant pour objet l'abolition de la peine de mort. Il faut convenir que l'auteur de ce projet ne pouvait plus mal choisir son temps pour produire une pareille proposition, en face de l'interminable série de crimes et d'exécrables forfaits qui, depuis quelques années, se déroulent coup sur coup à nos yeux avec un surcoit d'audace et d'atrocité.

Mais pour les utopistes et les philanthropes de l'école de M. Louis Blanc, la multiplicité des attentats accomplis avec un raffinement de barbarie digne des Peaux-Rouges et des sauvages de l'Afrique, ne saurait ni les éclairer, ni les émouvoir; ces épouvantables exemples sont pour eux comme non avenus; la seule chose qui les touche, c'est le châtiment justement infligé aux égorgeurs, aux coupeurs de femmes, aux empoisonneurs ! Dans ces sortes de drames sinistres, ils ne se préoccupent nullement de la victime, tout leur intérêt, toute leur commisération se porte sur l'assassin !

La société, disent les abolitionnistes, n'a pas le droit de donner la mort Mais quand le scélérat s'arroge ce même droit, la société peut-elle rester sans défense contre lui ? N'est-il pas évident que si vous désarmez la société du seul moyen d'intimider le crime, ce sera une prime d'assurance offerte au criminel. Quoi qu'en disent les philanthropes qui demandent la suppression de la peine de mort, il est certain que la crainte de l'échafaud est le seul frein qui puisse avoir quelque efficacité. Si l'assassin n'avait à redouter pour tout châtiment qu'un voyage à la Nouvelle-Calédonie, soyez sûr que cette perspective ne l'arrêterait pas; on revient de la Nouvelle-Calédonie, du moins on en a toujours l'espérance, tandis qu'on ne revient pas de la guillotine. Supprimez donc la peine de mort et vous verrez l'assassinat prendre parmi nous de telles proportions qu'il ne sera plus permis de sortir de chez soi à dix heures du soir, sans s'exposer à être égorgé au coin d'une rue.

Heureusement que de tout temps, le bon sens public a fait justice de l'utopie que M. Louis Blanc vient de reprendre en sous œuvre. C'est pour la vingtième fois au moins que depuis le premier quart de ce siècle, certains esprits ont demandé l'abolition de la peine de mort. Sous la Restauration, comme sous le gouvernement de juillet, ces tentatives n'aboutirent qu'au ridicule. La République de 1848, dirigée par des poëtes ou des rêveurs, abolit la peine de mort en matière politique; mais elle la maintint pour les crimes de droit commun. Ce fut après le discours de Victor Hugo en faveur de l'abolition de la peine de mort qu'un écrivain d'esprit, Alphonse Karr, d'un seul mot, coula à fond le projet de loi :

« Que messieurs les assassins commencent », s'écria-t-il, dans ses *Guêpes*.

Le mot fit fortune et il est resté comme le meilleur et le plus topique de tous les arguments contre le projet du dernier des Burgraves de la révolution de 1848.

Le Centenaire de Voltaire

Mgr l'évêque d'Orléans vient de publier, sous le titre de : *Premières lettres à MM. les membres du conseil municipal de Paris, sur le centenaire de Voltaire*, une éloquente et vigoureuse étude. Des citations nombreuses et bien choisies y éclairent d'une lumière éclatante et vengeresse le caractère ignoble de l'écrivain, que sa haine furieuse contre l'Eglise a élevé au rang d'idole de la Révolution.

Devons-nous penser que ceux qui honorent Voltaire d'un *culte public* le connaissent et ont lu ses écrits ? On se fait un devoir d'en douter en face des citations que nous apporte Mgr d'Orléans.

La brochure dont nos lecteurs liront avec intérêt les extraits suivants, comprend quatre lettres dont voici le sujet :

« *Première lettre.* — Pourquoi j'adresse ces lettres à MM. les membres du conseil municipal de Paris.

» *Deuxième lettre.* — Voltaire et Rousseau.

» *Troisième lettre.* — Voltaire et les juges irrécusables.

» *Quatrième lettre.* — Voltaire et le peuple. »

Dans la première lettre, Mgr d'Orléans raconte d'abord les origines du Centenaire, et montre le caractère donné à cette manifestation par ses organisateurs :

Au commencement de l'année 1876, un journal, célèbre alors par la guerre acharnée qu'il faisait à la religion en même temps qu'à l'ordre social, les *Droits de l'Homme*, mettait en avant l'idée de célébrer pendant l'Exposition universelle le Centenaire de Voltaire et de Rousseau, et de provoquer à cette occasion une grande manifestation contre les croyances religieuses.

Voltaire et Rousseau sont morts, en effet, la même année, à quelques semaines l'un de l'autre: Voltaire le 30 mai, Rousseau le 3 juillet 1778.

L'idée, combattue par tous les journaux qui ne voient aucun profit pour le pays à attaquer et désorganiser la religion en France, fut accueillie, au contraire, sur-le-champ par les feuilles qui semblent vouloir identifier la République avec la guerre à l'Eglise, le *XIXe Siècle*, le *Rappel*, le *Bien public*, la *République française*, le *Réveil*, etc., et même par quelques autres feuilles, politiques ou littéraires, que leur indifférence en matière de religion préparait à subir ici un entraînement regrettable.

Aussitôt, un groupe, composé de quelques députés et sénateurs de la Gauche et de journalistes, s'occupa de réaliser ce projet, et un comité appelé d'abord Comité central, fut constitué. « Il se compose de plusieurs sénateurs, de nombreux députés, des 74 conseillers municipaux de Paris, des délégués des arrondissements de Paris et de diverses sociétés. »

Immédiatement le comité se mit à l'œuvre pour préparer ce qu'on appelle « une apothéose. » Et cette « apothéose », on déclara vouloir en faire une « manifestation nationale ; » bien plus, une manifestation « internationale » et européenne.

En effet, à peine le comité d'initiative était-il formé, que les conseillers municipaux de Paris qui en faisaient alors partie. — MM. Bonnet-Duverdier, Yves Guyot et Brisson étaient du nombre. — publiaient, dans les *Droits de l'Homme* et le *Bien public*, où je la trouve, une déclaration qui annonçait les proportions extraordinaires et la signification antichrétienne qu'on voulait donner à ce Centenaire :

« Les soussignés, conseillers municipaux de Paris, se sont constitués en comité provisoire *d'initiative internationale*, pour étudier et réaliser les voies et moyens de la célébration, en 1878, du Centenaire de Voltaire et de Rousseau. »

Ce doit donc être une « manifestation nationale » et même « internationale ; » c'est l'expression de votre rapporteur, Messieurs, et c'est pour cela que le comité a adressé des appels au conseil général de la Seine, qui a répondu également. Non contents, en effet, Messieurs, de vous associer individuellement au Centenaire projeté, vous avez voulu y prendre une part effective au nom de la ville de Paris, et dans votre séance du 7 mars, une somme de 10,000 francs a été votée par vous.

.... Le même appel a été adressé à tous les conseils municipaux de France, dont plusieurs, à votre exemple, ont aussi répondu, et enfin à tous les conseils généraux. « La manifestation du 30 mai, dit l'appel du comité aux conseils généraux, sera une véritable manifestation nationale, et l'adhésion des 86 départements doit lui être acquise. »

On a fait appel en même temps à un grand nombre de sociétés savantes.

De son côté, le Grand-Orient est entré en campagne, et pour donner au centenaire des deux grand ennemis de la religion ce caractère de « manifestation nationale, » il a fait également appel à toutes les Loges de France, dont un grand nombre ont déjà répondu.

Mais ce qui me frappe plus encore, Messieurs, que les proportions démesurées qu'on veut donner à « cette apothéose », c'est la pensée qui est là révélée. On n'en a pas fait mystère, on l'a publié hautement : c'est une grande manifestation contre la religion.

Le pouvez-vous nier ? Lisez :

Les *Droits de l'Homme* nous apprennent que cette idée de fêter le Centenaire de Voltaire et de Rousseau leur est venue en se rappelant ce que fut Voltaire.

Voici leurs paroles :

« Voltaire a manqué de respect à toutes les choses établies... Il a osé regarder en face le Christ...

» *Cet homme a manqué totalement de respect; eh bien ! cet homme-là a droit à notre respect.* C'est à lui que nous devons l'émancipation de l'homme de toute espèce de domination dogmatique, l'affranchissement de la conscience individuelle ; c'est pour cela que nous avons proposé son Centenaire. »

Est-ce assez clair ? Voici qui ne l'est pas moins :

« Le Centenaire de Voltaire littérateur n'aurait rien signifié du tout. Le Centenaire de celui qui a dit : « ECRASONS L'INFAME ! » sera, au contraire, en ce temps de jésuitisme et de papelardise, UNE ÉCLATANTE MANIFESTATION. »

Ainsi parla le *Bien public*, dans son numéro du 11 avril 1878.

Que dit de son côté la déclaration des conseillers municipaux de 1876, constitués en comité provisoire d'initiative internationale ? Pourquoi ce centenaire ? C'est pour fêter, disent-ils, « l'émancipation de l'esprit humain DE TOUS LES DOGMES, DE TOUTES LES TRADITIONS. »

Ce n'est pas qu'au fond du Centenaire il n'y ait aussi une pensée de manifestation démagogique ; je lis, en effet, dans la même déclaration, qu'il faut faire ce centenaire parce que Voltaire a combattu « la superstition et le fanatisme, qui étaient les bases de tout l'Etat *politique, religieux, civil, économique et moral de son temps.* »

J.-J. Rousseau embarrasse bien un peu ces messieurs, parce que Rousseau n'était pas athée, ni matérialiste. Mais enfin, ils lui « pardonnent, » parce que c'est à lui que « la Révolution doit sa flamme sombre, sa résolution implacable, son fanatisme de vertu et de courage, son exaltation continue, LA PASSION qui consumait et soutenait à la fois LES HOMMES DE LA CONVENTION ; » parce que « c'est un des précurseurs DU SOCIALISME MODERNE. »

Ainsi, le SOCIALISME, LA CONVENTION, voilà ce que les membres du conseil municipal de Paris veulent exalter dans le Centenaire de Rousseau.

C'est dans la même pensée radicale et démagogique que le *Réveil* écrivait :

« L'admirable expansion révolutionnaire de 1789 à 1792 (pourquoi pas jusqu'en 1793 ?), l'abolition de tous les privilèges, la destruction des ordres monastiques, la sécularisation des biens de l'Eglise, procèdent en ligne directe de Voltaire et de cette pléiade de philosophes qu'il serait injuste de ne pas comprendre dans le même hommage : les Diderot, les d'Alembert, les d'Holbach, Mirabeau, Condorcet, Vergniaud, Camille Desmoulins, Anacharsis Cloots, Chaumette, Danton, poursuivent cette grande œuvre du dix-huitième siècle. »

Mais, on le voit, dans ce texte même, la pensée antireligieuse, antichrétienne, perce et domine tout.

... Ecoutez encore le Comité :

« L'intention du Comité, c'est d'opposer à la propagande des livres religieux la propagande voltairienne. »

Le but littéraire, vous venez de le lire, ne signifierait rien ici. Il n'y a ici que Voltaire, ennemi du christianisme, qui ait une « éclatante signification. »

Ainsi, Messieurs, le Centenaire, auquel vous avez voté 10 000 fr., est un centenaire de propagande antichrétienne.

Propagande immense, puisque ce livre, dit le *Bien public*, doit être tiré « à des centaines de mille d'exemplaires... » Et propagande aussi antichrétienne que possible, puisque, dit toujours le même journal : « Quand il y aura » un Voltaire dans chaque famille, les églises » se videront. »

Telle est donc, Messieurs, la grande pensée du Centenaire : VIDER LES ÉGLISES.

Pouvait-on avouer plus clairement la pensée de guerre et de propagande impie cachée dans le Centenaire ?...

Eh bien ! donc, toutes les fascinations de l'esprit mises à part, il s'agit de savoir, au vrai, quel homme était Voltaire, et s'il mérite cette apotheose, ou si la conscience publique n'a pas à faire entendre contre lui des réprobations sévères. Il s'agit d'examiner si son œuvre et le caractère impie et provocateur de ce Centenaire ne devaient pas vous interdire, à vous, Messieurs, de remettre l'argent de vos concitoyens à un comité qui a imaginé cette insulte publique à la foi religieuse de la France.

Ce qui explique, je ne dis pas ce qui excuse votre conduite, mais ce qui l'explique, c'est ce qu'écrivait un littérateur, partisan d'ailleurs, à un autre point de vue, de votre manifestation, dans un récent article où, parlant de Voltaire et de Rousseau : « Ces écrivains, disait-il, sont très célèbres, mais, mais très INCONNUS DANS LEUR PROPRE PAYS. »

La *Vie littéraire* a raison : non, Messieurs, vous ne connaissez bien ni Rousseau, ni Voltaire, je vais vous les faire mieux connaître, c'est mon premier devoir. Mais d'abord, ils vont se faire connaître eux-mêmes, et vous les connaîtrez avant tout l'un par l'autre.

Demain nous donnerons des extraits de la seconde lettre.

Tentative d'incendie de l'Exposition.

Un agence parisienne nous écrit :

« Nous ne vous donnons qu'avec une expresse réserve, une nouvelle qui nous parvient à la dernière heure ; des criminels auraient tenté d'incendier le palais de l'Exposition universelle à l'aide d'un ballon chargé d'artifices. Ce crime affreux n'a pas heureusement abouti. La justice a pris déjà ses mesures pour rechercher les coupables. »

L'explosion de la rue Béranger

Nos correspondants parisiens complètent aujourd'hui les détails qu'ils nous ont télégraphiés avant hier et hier. L'un d'eux nous écrit :

Au n° 22 de la rue Béranger demeurait au rez-de-chaussée, un sieur Blanchon, fabricant de jouets d'enfants et principalement d'amorces pour fusils et pistolets, qu'on a le tort de mettre entre les mains des bébés. La fabrique est en province. Le dépôt, dont la gérance était confiée à un nommé Mathieu, se trouvait rue Béranger, et occupait non-seulement tout le rez-de-chaussée, mais encore les sous-sols.

A sept heures et demie, alors que presque tous les locataires de la maison étaient à table, une épouvantable détonation se fait entendre immédiatement suivie de l'effondrement de la maison, qui s'écroule avec un bruit lugubre, entraînant sous ses décombres les malheureux habitants qui n'ont le temps que de pousser un cri tellement déchirant qu'il retentit encore comme un glas funèbre, dans le cœur de ceux qui l'ont entendu.

Des pierres, des poutres, des débris de toute sorte sont projetés de tous côtés ; les vitres des maisons environnantes volent en éclats ; des fenêtres, des portes sont arrachées de leurs gonds et tombent avec fracas dans la rue. Partout des gens qui s'enfuient affolés, terrifiés, courant devant eux et semant l'épouvante sur leur passage. On n'entend que des gémissements, des plaintes, des cris de douleur : c'est que beaucoup de personnes viennent d'être plus ou moins grièvement blessées ; les premiers arrivants sur le lieu du sinistre les portent dans les pharmacies voisines.

A neuf heures et demie, M. Gigot, préfet de police, accompagné de MM. Ansart, chef de la police municipale, Vergniaud, chef de son cabinet, suivi de ses différents chefs de service, faisait son entrée dans la rue Béranger, au moment où deux explosions successives venaient d'avoir lieu : ces magistrats venaient se rendre compte par eux-mêmes de la façon dont le service était fait.

Le général commandant la place de Paris est resté une grande partie de la soirée, dirigeant lui-même les travaux de secours. Le service d'ordre était parfaitement organisé par les soins de M. Lafontaine, commissaire de police du quartier. Nous avons dit que les maisons voisines avaient toutes été plus ou moins éprouvées. La maison portant le numéro 19, et qui se trouve juste en face du numéro 22, a particulièrement souffert. L'appartement du premier étage a été retourné de fond en comble par la commotion, meubles et glaces ont été brisés. Une poutre de 1 m. 60 de long sur 0 m. 40 de diamètre est venue s'enfoncer dans la façade.

Les deux maisons contiguës à la maison effondrée, le n° 20 et le n° 24, ont aussi beaucoup souffert. Les murs du n° 20 craquent de toutes parts, et on s'attend à un effondrement complet pour cette nuit. Le n° 24 est moins atteint, paraît-il.

Voici maintenant les derniers détails, tous de source officielle. — Il est encore impossible de préciser le nombre des victimes de la catastrophe de la rue Béranger. Parmi les blessés qui, après un premier pansement dans les pharmacies voisines du lieu du sinistre, ont été transportés à l'hôpital Saint-Louis, ont dû déjà être amputés des membres meurtris ou cassés. Quant aux victimes ensevelies sous les décombres, on n'en a retiré jusqu'à présent que trois, tout à fait méconnaissables : à 2 heures, le cadavre d'un homme, à 3 heures, celui d'une femme, le 3e n'a été retiré qu'à 7 heures ce matin ; car le déblayement n'a pu être commencé d'une manière active qu'une fois l'incendie complètement éteint. Il n'est malheureusement que trop certain que les fouilles feront découvrir d'autres cadavres ; il a été impossible de fixer le nombre des absents, le propriétaire n'ayant pu fournir un état exact de ses locataires ; il était entré en possession de ce qui était hier son immeuble, depuis très peu de temps seulement.

Le bruit qui a couru qu'un ou plusieurs sauveteurs avaient péri à la suite de la deuxième explosion, produite sans doute par le gaz, vers les dix heures, est heureusement controuvé. Personne, ni soldat, ni pompier, ne manquait ce matin à l'appel.

On a dit aussi que M. le préfet de police avait failli être tué en parcourant les décombres. La vérité est que M. Albert Gigot a été assez fortement contusionné à la jambe par une grosse pierre mal équilibrée et que la résine d'une torche lui a fait une brûlure à la main gauche.

A deux heures et demie, de nombreux ouvriers placent des étais aux deux maisons 20 et 24, dont on craignait l'écroulement.

Un détachement de sapeurs du génie et du 125e régiment de ligne se preparent à déblayer les décombres amoncelés dès que cette précaution indispensable sera terminée.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 17 MAI 1878.

— 87 —

LA

CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

LXXXXVI

(SUITE)

Edem, Rahel et l'escorte laissèrent à leur droite la célèbre tour de David, et, par une rue étroite, tortueuse, effondrée, souvent interrompue, grimpante comme un sentier de chèvres, entre deux rangées de maisons sans fenêtres, de masures hideuses, de décombres et de ruines, ils s'arrêtèrent à la porte d'une maison d'aspect monumental, et que ses grandes proportions ne permettaient de confondre avec aucune de celles qui l'environnaient.

Deux sentinelles, l'arme au pied, gardaient le seuil d'un portique imposant, au-dessus duquel flottait le drapeau ottoman, de gueules en croissant d'or.

L'apparence de cette maison, décorée du nom de palais, n'avait du reste, rien qui pût flatter le regard, et elle ressemblait plutôt à une prison d'Etat qu'au séjour du premier personnage de la ville Fes Turcs, on le sait, semblent tout arranger exclusivement en vue de leur vie intime. La réclusion jalouse, complète, absolue, à laquelle ils condamnent leurs femmes, les condamne eux-mêmes à donner à leurs maisons cette apparence de forteresse rébarbative.

Bâties de pierres énormes, aussi mal dégrossies que celles des monuments cyclopéens, les fortes murailles de la demeure du pacha n'étaient éclairées sur la voie publique que par des jours de souffrance, percées très haut, et qui rappelaient bien plutôt des meurtrières que de véritables fenêtres.

La porte s'ouvrit, et la petite troupe entra dans une cour dont les grandes proportions et la décoration élégante annonçaient tout à la fois et le haut rang et l'opulence de celui qui habitait ce palais. Cette vaste cour plantée d'arbres avait une fontaine au milieu, œuvre d'un architecte arabe qui avait voulu donner là un spécimen de son habileté, et recevant l'eau abondante qui retombait de son urne dans une vasque portée par quatre lions, assez semblables comme style à ceux de l'Alhambra de Grenade. De grandes plaques de faïence portant des inscriptions morales, philosophiques ou religieuses, écrites avec les caractères de cette magnifique calligraphie orientale, dont chaque lettre est comme un petit tableau, complétaient la décoration de ce monument vraiment exquis. Des fleurs entretenues avec beaucoup de soin, objet d'une culture savante, jetées en corbeille çà et là sur le tapis vert du gazon, le diapraient de leurs vives couleurs.

Une gazelle privée, ses deux pinces appuyées familièrement sur les reins d'un de ces lions de marbre, qu'elle avait appris à ne pas craindre, buvait l'eau de la vasque, quand la petite troupe entra dans la cour. Au bruit des chevaux et des gens elle bondit, en proie à un visible effroi, mais reconnaissant son maître, qui venait de mettre pied à terre, elle vint à lui joyeusement, lécha doucement sa main, puis s'approchant de Rahel, comme si elle eût voulu deviner qui elle était, et se tenant pourtant à quelque distance, elle fixa sur elle ses grands yeux humides et doux. Séduite par sa grâce, Rahel lui fit un signe de la main, l'invitant à venir à elle... mais il lui fallait plus de temps pour se familiariser avec les nouveaux venus, et deux bonds vigoureux l'avaient emportée déjà jusqu'à l'autre extrémité de la cour.

Rahel, qui suivait de l'œil sa fuite peureuse et légère, la vit s'arrêter à l'angle le plus éloigné d'elle, là même où trois arceaux du cloître, hermétiquement clos par un grillage en fer doré, formaient comme une sorte de cage gigantesque, dans laquelle s'ébattaient d'admirables oiseaux, aux ailes peintes des plus brillantes couleurs, et dont le gai ramage animait toute cette partie de la maison.

— Oh ! maîtresse ! que c'est beau ici ! dit tout bas Zuléïka, qui venait de se rapprocher de la jeune Circassienne.

— Une cage n'est jamais belle ! répondit la fille d'Yacoub.

— Ce n'est pas l'avis de ces oiseaux ! répliqua l'esclave; car ils chantent comme s'ils étaient au fond des bois.

—Cela prouve tout simplement qu'ils n'étaient pas dignes d'être libres ! répliqua la fière jeune fille.

Non loin de cette oisellerie grandiose, et sous l'arceau même qui l'avoisinait, une petite porte basse, mais massive et solide comme la porte d'une prison, s'ouvrit tout à coup, et Rahel aperçut cinq ou six têtes de femmes curieuses, qui, tout en se dissimulant derrière les arceaux, avec plus ou moins d'habileté, essayaient pourtant d'apercevoir les nouvelles venues.

Mais Edem ne jugeait point sans doute que le moment des présentations fût encore arrivé, car, sur quelques paroles prononcées à voix basse à l'oreille d'Aïssa, celle-ci prit la main de Rahel, fit un signe à Zuléïka, et toutes trois disparurent par un couloir s'ouvrant secrètement dans la partie du cloître qui faisait face au harem, et où se trouvaient des appartements réservés aux étrangers.

— Repose-toi, dit l'intendante à la jeune fille, car le maître, qui est bon, ne veut pas que tu paraisses devant tes nouvelles compagnes dans l'état de fatigue où tu te trouves, après cette route pénible.

— S'il est aussi bon tu le dis, répliqua Rahel, je serai pour lui la plus fidèle et la plus dévouée des esclaves... et je gagnerai bien mon pain.

— Cela ne te sera pas difficile !

— Bien que ces mains n'aient pas été faites peut-être pour le travail, j'ose dire, cependant, qu'elles sont courageuses, et qu'elles ne craignent point les plus rudes besognes.

La façon dont on traitait Rahel depuis qu'elle était entrée dans la maison du pacha n'avait rien qui pût faire présager que l'intention d'Edem fût de la réserver à ces rudes besognes dont la jeune fille parlait si légèrement. Aïssa ne put donc s'empêcher de sourire, en l'entendant s'exprimer comme elle venait de le faire.

— Je n'attendais pas moins de ta docilité, répondit-elle, non sans quelque ironie, et je ne doute point que le maître lui-même n'en soit satisfait. Mais ne crains rien ! il est plein d'humanité, et il ne t'imposera jamais une tâche au-dessus de tes forces. Mais tu es fatiguée. Je te laisse Zuléïka pour te servir. Remettons à demain les affaires sérieuses. En attendant, tu peux commander ici, chacun s'empressera de t'obéir.... celui là même auquel les autres obéissent.

— Ces mots, qu'elle avait peur de trop comprendre, n'étaient points faits pour rassurer la fille d'Yacoub, mais elle ne voulut point arrêter sa pensée sur des malheurs que Dieu sans doute daignerait épargner à sa jeunesse et à son innocence. Elle appela donc Zuléïka, qui était restée dans une pièce d'attente, précédant celle où elle-même avait été amenée tout d'abord par l'intendante.

— O maîtresse, dit l'esclave, sans chercher le moins du monde à dissimuler la naïve admiration qui la transportait, c'est plus beau ici que chez la Commandeur des-Croyants ! Je suis éblouie de ce que je vois. Il y a de l'or partout, et la maison est pleine d'esclaves qui doivent n'avoir rien à faire. J'entends dire à chacun que tu seras la plus heureuse des femmes.

— Que les autres le disent ; ils le peuvent ; mais non toi, qui me connais ! répliqua la jeune fille, non sans quelque sévérité. Le bonheur n'est jamais là où l'on trouve le crime et la honte.

Zuléïka ne répliqua rien ; mais un mouvement d'épaules très-significatif dut prouver à Rahel que son esclave ne comprenait point ses susceptibilités, et ne partageait pas ses scrupules. Mais ce n'était pas l'heure de la combattre et de la convaincre. Rahel était sûre de son dévouement et de son affaction : elle n'avait pas le droit de lui demander davantage.

Deux négresses, que la fille d'Yacoub n'avait pas encore vues, car elles ne voyageaient point avec le pacha, mais restaient attachées au service du palais à Jérusalem, entrèrent dans la pièce où l'on avait conduit la jeune Circassienne, en portant sur un plateau de cuivre aux fines ciselures un souper délicat, qu'elles se mirent aussitôt en devoir de lui servir.

(*à suivre.*)